



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Orléans, le 09/09/2020

**En lien avec le service public de l'emploi, les entreprises de la FFB du Loiret accueilleront 200 bâtisseurs issus des quartiers populaires**

Pierre POUËSSEL, Préfet du Loiret, Aline MERIAU, Présidente de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) du Loiret et Patrick BOISSY, Directeur de Pôle employ Loiret ont signé le 9 septembre 2020 un protocole d'accord visant à favoriser l'accès aux entreprises du bâtiment de 200 bâtisseurs loirétains prioritairement issus des quartiers de la politique de la ville (QPV).

Ce protocole s'inscrit dans le cadre de [l'opération nationale "15 000 bâtisseurs"](#), lancée en 2018 par la ministère du Travail et la FFB, ainsi que dans la démarche « [Le Loiret, une chance. Les entreprises s'engagent](#) ».

Il coïncide avec le plan de relance massif annoncé lundi dernier par le Premier Ministre, qui va permettre au niveau national la mobilisation de près de 7 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments et un milliard d'euros de dotation de soutien à l'investissement des communes et des EPCI. Autant d'opportunités pour les entreprises du BTP de notre territoire d'obtenir de nouveaux marchés et de recruter des jeunes en apprentissage. L'emploi est au coeur du plan de relance.

Le plan d'action défini dans le cadre du protocole loirétain prévoit de développer l'alternance et l'apprentissage, notamment par le CFA BTP et le GEIQ BTP, de poursuivre des actions de type "forums emploi" et "job dating" afin d'informer sur les métiers du bâtiment par des témoignages de professionnels, d'utiliser tous les dispositifs de formation existants en garantissant un accompagnement des demandeurs d'emploi à l'issue de la formation.

Par ailleurs, en collaboration avec la Maison de l'emploi d'Orléans, sera promue la globalisation des heures de travail destinées aux publics en difficulté en application de clauses sociales figurant dans certains marchés publics.

**Contact presse  
Direction régionale  
des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de  
l'emploi**

Tél : 06 38 40 68 85  
Mél : pierre.dussin@direccte.gouv.fr



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

Une première évaluation des actions programmées en 2020 sera réalisée en février 2021.

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contact presse  
Direction régionale  
des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de  
l'emploi**

Tél : 06 38 40 68 85  
Mél : pierre.dussin@direccte.gouv.fr